



GUIDE DE L'ASSURÉ

Réseaux Kalivia
opticiens et audioprothésistes



malakoff médéric

SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE

BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES DES RÉSEAUX KALIVIA

Votre entreprise a souscrit une complémentaire santé. Grâce à ce nouveau contrat, vous bénéficiez des avantages des réseaux **Kalivia optique et audio**.

**NE PASSEZ PAS
À CÔTÉ DE CES AVANTAGES!**

LE PRIX

LE LIBRE CHOIX

LA QUALITÉ



Le prix

Des réductions de **33 %** en moyenne sur les verres unifocaux, **30 %** en moyenne sur les lentilles et au moins **20 %** sur les montures! Une dispense totale d'avance de frais.

Le libre choix

Un large choix de verres, de lunettes et de lentilles, incluant les **innovations!**

La qualité

Des professionnels sélectionnés et répondant aux **exigences de qualité** Kalivia!

Des professionnels proches de chez vous

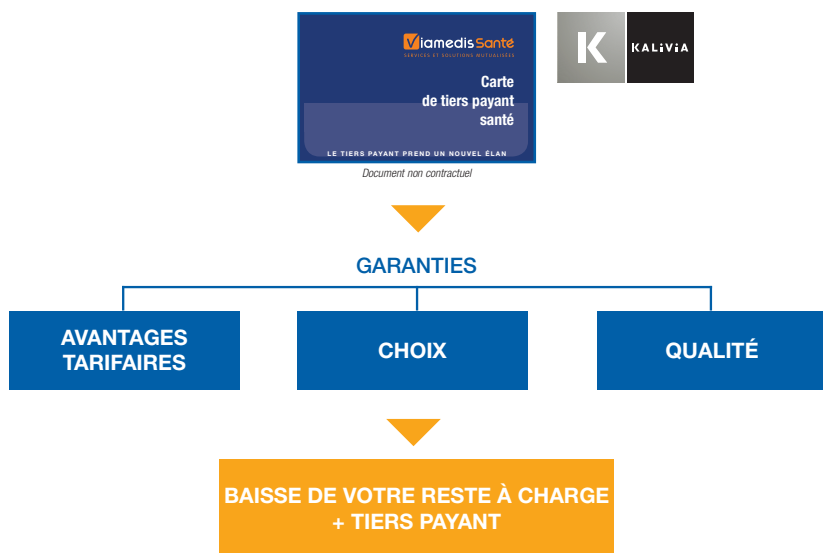
Un **réseau de proximité** : un opticien à moins de 20 km de chez vous en moyenne!

Plus de 5 100
opticiens et
plus de 3 200
audioprothésistes
en France



BESOIN DE LUNETTES OU D'APPAREILS AUDITIFS ?

Présentez votre carte de tiers payant pour de réelles garanties de qualité et un reste à charge limité.



Avec Kalivia,
prenez soin de vous
et gardez le sourire



VOS AVANTAGES EN DÉTAIL POUR LES LUNETTES

■ LES AVANTAGES

- **Une réduction de 20 % au minimum** sur les montures, 33 % en moyenne sur les verres unifocaux et environ 30 % sur les lentilles ;
- **Une totale liberté de choix** parmi les modèles en magasin ;
- **La dispense d'avance de frais** sur présentation de votre carte de tiers payant ;
- **Des offres d'accessibilité** : les offres Malin permettant d'avoir une absence de reste à charge sur les verres quelque soit votre garantie ;
- **Un engagement sur les offres promotionnelles**
L'opticien s'engage à vous proposer toutes les offres promotionnelles qu'il aura mises en place dans son point de vente (équipements à prix réduit, paire solaire offerte, etc.) ;
- **Un engagement sur les verres**
L'opticien s'engage à ne vous proposer que des verres issus des catalogues fournisseurs retenus par Kalivia ;
- **Un engagement sur les services**
L'opticien s'engage à réaliser, gratuitement, les services suivants : ajustement des équipements/entretien courant des équipements/petites réparations (vis, changement de plaquettes, etc.).



■ LES GARANTIES

- **Une garantie d'échange en cas de casse de la monture**
Cette garantie est valable pour une durée minimale de 2 ans.
- **Une garantie de remplacement en cas de casse des verres**
Cette garantie est valable pour une durée minimale d'1 an.
- Une garantie de remplacement en cas d'inadaptation aux verres progressifs
Cette garantie, valable pour une durée minimale de 3 mois, s'applique en cas d'inadaptation avérée pendant les 3 mois suivant l'achat des verres progressifs.
- **Une garantie d'échange en cas de déchirure ou de détérioration des lentilles de contact**, et une garantie de remplacement en cas d'inaccoutumance aux lentilles de contact.
Cette garantie est valable pour durée minimale de 3 mois.
Elle s'applique aux lentilles de contact à renouvellement traditionnel dont la durée de vie est égale ou supérieure à 6 mois.
- **Une garantie d'échange en cas de défaut du verre ou de la lentille de contact.** Cette garantie est valable pour durée minimale de 2 mois.

33 % en moyenne
de réduction sur le prix
des verres unifocaux
et au moins **20 %**
sur les montures



VOS AVANTAGES EN DÉTAIL POUR LES APPAREILS AUDITIFS

■ LES AVANTAGES

- Des **tarifs négociés** pour une économie moyenne de 600 € pour un double appareillage,
- Des tarifs «**tout compris**» incluant le coût de l'appareil, le conseil, l'entretien, une garantie panne étendue à 4 ans, la possibilité de régler en plusieurs fois, un kit d'entretien et une plaquette de 6 piles,
- Une offre d'accessibilité, **Prim'Audio**, à moins de 700 € (- 50 % de réduction par rapport aux prix de marché) et sans reste à charge.



OPTIQUE, AUDIO : MAÎTRISEZ VOTRE BUDGET

Les exemples tarifaires en optique

Simulation prix de vente en optique pour une monture et 2 verres :
33 % en moyenne de réduction sur le prix des verres unifocaux
et au moins 20 % sur les montures.

	Prix Marché*	Prix Réseau Kalivia	Economie moyenne	
Jeune presbyte (35-49 ans)	611 €	497 €	114 €	- 19 %
Adulte à forte myopie	487 €	373 €	114 €	- 23 %
Jeune hypermétrope	347 €	257 €	90 €	- 26 %

* Prix habituellement constatés sur le marché en 2017. Les exemples sont conçus avec une monture percée à 150 € (prix du marché), soit 120 € dans le réseau Kalivia (-20 %).

Les exemples tarifaires en audio

**Simulation du prix de vente pour 2 aides auditives incluant la couverture
panne de 4 ans.**

Des tarifs négociés sur toutes les gammes de produits permettant de bénéficier
d'environ 600 € de réduction pour un double appareillage.

	Prix Marché*	Prix Réseau Kalivia	Economie moyenne
Gamme 2 (entrée de gamme)	2 200 €	1 988 €	212 € TTC
Gamme 3 (moyenne de gamme)	3 000 €	2 439 €	561 € TTC
Gamme 4 (haut de gamme)	3 440 €	2 817 €	623 € TTC
Gamme 5 (très haut de gamme)	4 100 €	3 255 €	845 € TTC

* Prix habituellement constatés sur le marché en 2017.

NB : la gamme 1 ne figure pas dans les propositions de Kalivia dans la mesure où les critères de qualité n'ont pas été jugés suffisants.

Gamme 2 : appareil avec au moins 3 canaux et un anti larsen

Gamme 3 : appareil avec au moins 4 canaux, un anti larsen, et au moins 2 programmes


Gamme 4 : appareil avec au moins 8 canaux, un anti larsen, et au moins 3 programmes

Gamme 5 : appareil avec au moins 16 canaux, un anti larsen, au moins 3 programmes, et au moins 2 options

Exemples donnés à titre indicatif. Ces exemples n'ont pas d'engagement contractuel.

AYEZ LE REFLEXE KALIVIA !

Pour trouver l'opticien ou le centre d'audioprothèse agréé le plus proche de chez vous :

- consultez le site web de géolocalisation (adresse indiquée sur la carte de tiers payant) 
- par téléphone, en appelant le n° de téléphone figurant sur votre carte de tiers payant



Rendez-vous ensuite chez le professionnel partenaire de votre choix, présentez votre carte de tiers payant et demandez à bénéficier des avantages Kalivia.

Pour toute information, veuillez vous rapprocher de votre centre de gestion indiqué sur votre carte de tiers payant



malakoff médéric

SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE

Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris - malakoffmederic.com

► HOSPITALISATION ⁽¹⁾

	TONIQUE 1 FAMILLE	TONIQUE 2 FAMILLE	ÉNERGIQUE 2 FAMILLE
Frais de séjour	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Honoraires déclarés à la Sécurité sociale ⁽²⁾ dans le cadre de l'OPTAM*	170 % BR	300 % BR	300 % BR
Honoraires déclarés à la Sécurité sociale ⁽²⁾ hors OPTAM*	150 % BR	200 % BR	200 % BR
Participation forfaitaire de l'assuré sur les actes techniques (y compris en médecine de ville)	OUI	OUI	OUI
Forfait journalier hospitalier ⁽³⁾	illimité	illimité	illimité
Chambre particulière de nuit ⁽⁴⁾ - par nuitée	30 €	60 €	80 €
Chambre particulière de jour ⁽⁴⁾ - par jour	12 €	24 €	32 €
Lit d'accompagnement (- de 18 ans) par nuitée ⁽⁴⁾	30 €	30 €	30 €
Lit d'accompagnement (+ de 50 ans) par nuitée ⁽⁴⁾	-	-	-

► SOINS DE VILLE

Consultations / visites de généralistes dans le cadre de l'OPTAM*	100 % BR	150 % BR	150 % BR
Consultations / visites de généralistes hors OPTAM*	100 % BR	130 % BR	130 % BR
Consultations / visites de spécialistes dans le cadre de l'OPTAM*	100 % BR	200 % BR	200 % BR
Consultations / visites de spécialistes hors OPTAM*	100 % BR	180 % BR	180 % BR
Actes techniques médicaux (effectués en externat) dans le cadre de l'OPTAM*	100 % BR	150 % BR	150 % BR
Actes techniques médicaux (effectués en externat) hors OPTAM*	100 % BR	130 % BR	130 % BR
Auxiliaires médicaux remboursés par le R.O (infirmiers, kinésithérapeutes...)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Imagerie médicale dans le cadre de l'OPTAM*	100 % BR	150 % BR	150 % BR
Imagerie médicale hors OPTAM*	100 % BR	130 % BR	130 % BR
Analyses - Actes de biologie	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Frais de transport remboursés par le R.O	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Cure thermale en France remboursée par le R.O (Forfait global incluant honoraires, traitement thermal, hébergement et transport) - par an	-	-	-
PHARMACIE			
Pharmacie remboursée à 65 % par le R.O	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Pharmacie remboursée à 30 % par le R.O	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Pharmacie remboursée à 15 % par le R.O	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Pharmacie prescrite non remboursée par le R.O et médication officinale ⁽⁵⁾ - forfait par an	30 €	30 €	30 €
Forfait contraception ⁽⁶⁾ - forfait par an	30 €	30 €	30 €
MÉDECINE ADDITIONNELLE NON REMBOURSÉE PAR LE R.O			
Consultation d'un ostéopathe, chiropracteur, acupuncteur, tabacologue - par séance ⁽⁷⁾	15 €	25 €	25 €
Consultation d'un psychologue, psychomotricien, homéopathe, diététicien, d'aptitude à la pratique d'un sport - par séance ⁽⁷⁾	30 €	30 €	30 €
Consultation d'un étiope, mésothérapeute, diététicien, pédicure-podologue - par séance ⁽⁷⁾	-	-	-

► OPTIQUE ⁽⁸⁾

LUNETTES ⁽⁹⁾			
ADULTE (18 ans et plus), DANS LE RÉSEAU KALIVIA ⁽¹⁰⁾			
Un verre simple	60 % BR + 40 €	60 % BR + 40 €	100 % DE
Un verre complexe	60 % BR + 90 €	60 % BR + 90 €	100 % DE
Un verre très complexe	60 % BR + 120 €	60 % BR + 120 €	100 % DE
Une monture de lunettes	60 % BR + 70 €	60 % BR + 70 €	60 % BR + 100 €
ENFANT (moins de 18 ans), DANS LE RÉSEAU KALIVIA ⁽¹⁰⁾			
Un verre simple	60 % BR + 30 €	60 % BR + 30 €	100 % DE
Un verre complexe ou très complexe	60 % BR + 90 €	60 % BR + 90 €	100 % DE
Une monture de lunettes	60 % BR + 50 €	60 % BR + 50 €	60 % BR + 70 €
Bonus RÉSEAU KALIVIA : par verre en cas de non consommation durant 3 années civiles consécutives	+ 10 %	+ 10 %	-
ADULTE (18 ans et plus), HORS RÉSEAU KALIVIA			
Un verre simple	60 % BR + 30 €	60 % BR + 30 €	60 % BR + 60 €
Un verre complexe	60 % BR + 80 €	60 % BR + 80 €	60 % BR + 110 €
Un verre très complexe	60 % BR + 100 €	60 % BR + 100 €	60 % BR + 140 €
Une monture de lunettes	60 % BR + 40 €	60 % BR + 40 €	60 % BR + 60 €
ENFANT (moins de 18 ans), HORS RÉSEAU KALIVIA			
Un verre simple	60 % BR + 25 €	60 % BR + 25 €	60 % BR + 40 €
Un verre complexe ou très complexe	60 % BR + 80 €	60 % BR + 80 €	60 % BR + 100 €
Une monture de lunettes	60 % BR + 40 €	60 % BR + 40 €	60 % BR + 50 €
AUTRES POSTES OPTIQUE - forfaits annuels			
Lentilles prescrites remboursées par le R.O ⁽¹¹⁾	60 % BR + 60 €	60 % BR + 60 €	60 % BR + 120 €
Lentilles prescrites non remboursées par le R.O ⁽¹¹⁾	60 % BR + 60 €	60 % BR + 60 €	60 % BR + 120 €
Chirurgie optique réfractive non remboursée par le R.O - par œil	150 €	200 €	300 €
Implants multifocaux non remboursés par le R.O - par œil	-	200 €	-

► DENTAIRE ⁽¹²⁾

	TONIQUE 1 FAMILLE	TONIQUE 2 FAMILLE	ÉNERGIQUE 2 FAMILLE
SOINS			
Soins dentaires	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Parodontologie non remboursée par le R.O - par an	100 €	150 €	250 €
Inlays / onlays sur la base d'une restauration 3 faces ⁽¹³⁾ - par dent	100 % BR + 50 €	100 % BR + 75 €	100 % BR + 125 €
ORTHODONTIE			
Orthodontie remboursée par le R.O sur la base d'un TO 90 ⁽¹³⁾ - par semestre de traitement	100 % BR + 100 €	100 % BR + 150 €	100 % BR + 250 €
Renfort sur orthodontie remboursée par le R.O sur la base d'un TO 90 ⁽¹³⁾ - par semestre de traitement	200 €	200 €	200 €
Orthodontie non remboursée par le R.O, sur avis du chirurgien - dentiste consultant, base TO 90 ⁽¹³⁾ - par semestre ⁽¹⁴⁾	300 €	300 €	300 €
PROTHÈSES ET IMPLANTS			
Prothèse dentaire, hors Inlay core, remboursée par le R.O, sur la base d'une prothèse de type couronne ⁽¹³⁾	70 % BR + 100 €	70 % BR + 200 €	70 % BR + 400 €
Supplément sur dents visibles (incisives et canines, premières prémolaires) pour les prothèses remboursés, sur la base d'une prothèse de type couronne ⁽¹³⁾	25 €	50 €	100 €
Couronne non remboursée par le R.O ⁽¹⁵⁾	100 €	200 €	400 €
Inlay core remboursé par le R.O.	70 % BR + 40 €	70 % BR + 60 €	70 % BR + 100 €
Implantologie (scanner, pose de l'implant, pilier implantaire) - par implant	100 €	200 €	400 €
Plafond global dentaire (hors soins dentaires et orthodontie) par an et par bénéficiaire, année 1 et 2	300 €	600 €	1 200 €
Plafond global dentaire (hors soins dentaires et orthodontie) par an et par bénéficiaire, année 3 et suivantes	400 €	800 €	1 600 €

► PROTHÈSES

Appareillage et prothèses médicales, hors appareil auditif	100 % BR	200 % BR	200 % BR
Renfort handicap (appareil auditif, fauteuil roulant, autres prothèses) - par an	500 €	500 €	500 €
APPAREIL AUDITIF ⁽¹⁶⁾ - par oreille et par an			
Renfort appareil auditif remboursé par le R.O - par oreille et par an	-	-	-
DANS LE RÉSEAU KALIVIA			
Sur Offre Prim'Audio® - Equipement de qualité à un prix maximum négocié par oreille (appareil numérique à 3 canaux avec anti - larsen, permettant l'amélioration de l'écoute dans les situations les plus courantes)	100 % BR	200 % BR	200 % BR
Appareil remboursé par le R.O - hors Offre Prim'Audio®	100 % BR	220 % BR	220 % BR
HORS RÉSEAU KALIVIA			
Appareil remboursé par le R.O	100 % BR	170 % BR	170 % BR

► PRÉVENTION

Prestations jugées prioritaires par rapport aux objectifs de santé publique ⁽¹⁷⁾	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Sevrage tabagique sur prescription médicale et sur facture - forfait par an	30 €	30 €	60 €
Vaccins non remboursés par le R.O - forfait par an	30 €	30 €	60 €

Abréviations : BR = Base de Remboursement de la Sécurité sociale. DE = Dépense Effective. TM = Ticket Modérateur. R.O = Régime Obligatoire (Sécurité sociale)

Les prestations sont exprimées remboursement de la Sécurité sociale inclus, par bénéficiaire, lorsque Malakoff Médéric intervient.

Les informations présentes dans les renvois sont extraites des Conditions générales, elles ne sauraient s'y substituer.

(*) OPTAM : Option pratique tarifaire maîtrisée et OPTAM-CO pour les chirurgiens et les obstétriciens. Le site ameli-direct.fr permet de vérifier si le professionnel de santé est signataire de l'un de ces dispositifs.

(1) En Médecine, Chirurgie, Obstétrique, Psychiatrie - Hors Chirurgie esthétique. (2) En établissement non conventionné la prise charge est limitée au ticket modérateur. (3) Hors établissements médico-sociaux (Maison d'Accueil Spécialisée, etc...). (4) Hors établissements non conventionnés. La prise en charge est limitée à 60 jours par an pour les séjours en psychiatrie. La chambre de jour correspond à une chambre pour une chirurgie et/ou anesthésie ambulatoire avec admission et sortie le même jour. (5) Médicaments délivrés en pharmacie sans ordonnance, faisant partie de la liste précisée dans les Conditions générales article 7.4. (6) Remboursement sur facture des achats effectués en pharmacie et faisant partie de la liste précisée dans les Conditions générales article 7.4. (7) Remboursement sur présentation d'une facture originale établie par le praticien - Dans la limite de 3 séances par an. (8) Un délai de carence de trois mois s'applique pour tout nouvel assuré n'ayant pas été couvert au préalable par une complémentaire santé Malakoff Médéric ou par une garantie d'un niveau équivalent ou supérieur souscrite auprès d'un autre organisme assureur. La prise en charge du ticket modérateur est assurée en cas d'application d'une carence ou d'un plafond. (9) La fréquence de remboursement pour un équipement (1 monture + 2 verres) est tous les 2 ans chez l'adulte (18 ans et plus) et tous les ans chez l'enfant (moins de 18 ans). Les verres simples, complexes ou très complexes sont définis par les codes LPP de la nomenclature Sécurité sociale, liste complète dans les Conditions générales article 7.4. Les prestations dans le réseau et hors réseau ne sont pas cumulatives. (10) Dans le cadre du réseau optique Kalivia, les tarifs pratiqués respectent les seuils des contrats responsables tels que mentionnés à l'article R. 871-2 du Code de la sécurité sociale. (11) Les prestations «remboursées» et «non remboursées» ne sont pas cumulatives. Le forfait est versé pour l'une ou l'autre des prestations. (12) Un délai de carence de trois mois s'applique pour tout nouvel assuré n'ayant pas été couvert au préalable par une complémentaire santé Malakoff Médéric ou par une garantie d'un niveau équivalent ou supérieur souscrite auprès d'un autre organisme assureur (sauf accident, sur justificatif à joindre à la demande de remboursement). Hors accord de prise en charge, les prestations sont minorées de 20 % comparées aux prestations versées sur accord de prise en charge - voir Conditions générales article 7.4. Le délai de carence et la minoration de 20 % des prestations hors accord de prise en charge préalable ne concernent pas la ligne « Soins dentaires ». La prise en charge du ticket modérateur est assurée en cas d'application d'une carence, d'un plafond ou d'une minoration. (13) Les forfaits sont calculés et proratisés : sur la base de la codification de la Sécurité sociale indiquée pour l'orthodontie et sur la base de remboursement de l'acte indiqué sur la ligne pour les soins et les prothèses. En ce qui concerne les prothèses dentaires, si plusieurs dents sont remplacées par une même prothèse conjointe, un seul forfait proratisé est remboursé. (14) Dans la limite de 4 semestres. (15) Couronnes unitaires et piliers de bridge sur dents reconstituables durablement. (16) Les prestations dans le réseau et hors réseau ne sont pas cumulatives. La prise en charge des prestations indiquées, remboursées par le R.O, est assurée à minima au ticket modérateur. (17) Prestations de prévention du contrat responsable prévues à l'article R. 871-2 du Code de la sécurité sociale.



MES EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

Mme S. doit subir une intervention chirurgicale et est hospitalisée 3 jours en établissement conventionné dans le cadre de l'OPTAM*.

Détail des frais engagés :	Dépense ^(A)	Tonique 1 Famille	Tonique 2 Famille	Énergique 2 Famille
Frais de séjour	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Forfait journalier à 20 €/jour	54,00 €	54,00 €	54,00 €	54,00 €
Chambre particulière à 60 €/jour	180,00 €	90,00 €	180,00 €	180,00 €
Honoraires chirurgien	900,00 €	510,00 €	900,00 €	900,00 €
Total	2 634,00 €	2 154,00 €	2 634,00 €	2 634,00 €
Il restera à sa charge		480,00 €	0,00 €	0,00 €

M. T. a un problème de peau, sur les conseils de son médecin, il consulte un dermatologue dans le cadre du parcours de soins et de l'OPTAM*.

Détail des frais engagés :	Dépense ^(A)	Tonique 1 Famille	Tonique 2 Famille	Énergique 2 Famille
Consultation généraliste (sans dépassements d'honoraires)	25,00 €	22,00 € ^(B)	22,00 € ^(B)	22,00 € ^(B)
Consultation dermatologue (avec dépassements d'honoraires)	55,00 €	27,00 € ^(B)	55,00 € ^(B)	55,00 € ^(B)
Total	80,00 €	49,00 €	77,00 €	77,00 €
Il restera à sa charge		29,00 €	1,00 €	1,00 €

M. E. a un problème d'audition, sur les conseils de son médecin, il consulte un ORL dans le cadre du parcours de soins et de l'OPTAM*.

Détail des frais engagés :	Dépense ^(A)	Tonique 1 Famille	Tonique 2 Famille	Énergique 2 Famille
Consultation généraliste (sans dépassements d'honoraires)	25,00 €	22,00 € ^(B)	22,00 € ^(B)	22,00 € ^(B)
Consultation dermatologue (avec dépassements d'honoraires)	50,00 €	27,00 € ^(B)	49,00 € ^(B)	49,00 € ^(B)
Achat d'un appareil auditif pour une oreille dans le réseau Kalivia	650,00 €	650,00 €	650,00 €	650,00 €
Total	725,00 €	699,00 €	721,00 €	721,00 €
Il restera à sa charge		24,00 €	2,00 €	2,00 €

M. D. se rend chez son dentiste pour se faire poser une prothèse.

Détail des frais engagés :	Dépense ^(A)	Tonique 1 Famille	Tonique 2 Famille	Énergique 2 Famille
Soins dentaires et détartrage	28,00 €	28,00 €	28,00 €	28,00 €
1 prothèse (SPR 50) remboursée par le R.O.	475,00 €	175,25 €	275,25 €	475,00 €
Total	503,00 €	203,25 €	303,25 €	503,00 €
Il restera à sa charge		299,75 €	199,75 €	0,00 €

M. C. se rend chez un opticien pour changer de lunettes.

Détail des frais engagés :	Dépense ^(A)	Tonique 1 Famille	Tonique 2 Famille	Énergique 2 Famille
Hors réseau optique KALIVIA				
Une monture adulte	130,00 €	41,70 €	41,70 €	61,70 €
2 verres simple foyer	150,00 €	62,75 €	62,75 €	122,75 €
Total	280,00 €	104,45 €	104,45 €	184,45 €
Il restera à sa charge		175,55 €	175,55 €	95,55 €
Dans le réseau optique KALIVIA				
Une monture adulte	110,00 €	71,70 €	71,70 €	101,70 €
2 verres simple foyer	120,00 €	82,75 €	82,75 €	120,00 €
Total	230,00 €	154,45 €	154,45 €	221,70 €
Il restera à sa charge		75,55 €	75,55 €	8,30 €

Les exemples de remboursement sont exprimés Sécurité sociale incluse. Si Malakoff Médéric n'intervient pas dans le remboursement, seul le remboursement Sécurité sociale du Régime Général est exprimé à titre d'information dans ces exemples.

Ces remboursements se cumulent avec ceux éventuellement versés par ailleurs (autres complémentaires santé) sans que la somme totale puisse être supérieure à la dépense réellement engagée.

(A) Montant à titre d'exemple ne pouvant engager la responsabilité de Malakoff Médéric. (B) Compte tenu des franchises laissées à la charge de l'assuré par la Sécurité sociale. (C) Prix moyens négociés auprès des opticiens du réseau optique de Kalivia dans le cadre de l'Offre Malin.

*OPTAM : Option pratique tarifaire maîtrisée.

COTISATIONS MENSUELLES

En vigueur au 01/01/2018.

TARIF PRÉFÉRENTIEL

Ces tarifs s'entendent réduction incluse.

OFFRE RÉSERVÉE INSERM

RÉGIME ALSACE - MOSELLE

	TONIQUE 1 Renfort Famille	TONIQUE 2 Renfort Famille	ÉNERGIQUE 2 Renfort Famille
- de 18 ans	20,59 €	23,87 €	37,38 €
[18-24 ans]	20,25 €	24,97 €	36,48 €
[25-29 ans]	22,53 €	28,49 €	42,72 €
[30-34 ans]	25,52 €	32,24 €	50,87 €
[35-39 ans]	28,38 €	37,04 €	58,94 €
[40-44 ans]	30,56 €	39,85 €	63,78 €
[45-49 ans]	34,94 €	43,63 €	68,44 €
[50-54 ans]	38,54 €	47,42 €	73,94 €
[55-59 ans]	37,63 €	46,82 €	72,95 €
[60-64 ans]	40,55 €	50,62 €	80,08 €
[65-69 ans]	45,30 €	55,98 €	88,10 €
[70-74 ans]	50,81 €	63,05 €	100,29 €
75 ans et +	62,61 €	78,26 €	124,81 €

RÉGIME GÉNÉRAL

	TONIQUE 1 Renfort Famille	TONIQUE 2 Renfort Famille	ÉNERGIQUE 2 Renfort Famille
- de 18 ans	35,85 €	38,82 €	55,68 €
[18-24 ans]	35,92 €	40,56 €	53,79 €
[25-29 ans]	40,15 €	46,34 €	63,05 €
[30-34 ans]	45,48 €	52,66 €	75,01 €
[35-39 ans]	50,31 €	60,16 €	86,96 €
[40-44 ans]	54,04 €	64,71 €	93,94 €
[45-49 ans]	60,99 €	69,47 €	100,70 €
[50-54 ans]	66,50 €	74,93 €	108,84 €
[55-59 ans]	64,76 €	73,86 €	107,37 €
[60-64 ans]	70,95 €	81,46 €	117,95 €
[65-69 ans]	79,73 €	90,36 €	129,84 €
[70-74 ans]	89,36 €	101,71 €	147,74 €
75 ans et +	110,43 €	126,49 €	183,94 €



LES AVANTAGES EN PLUS

- -10 % sur les cotisations « couple » ou « un parent seul + un enfant »,
- - 20 % sur la cotisation du 2^e enfant,
- **GRATUITE**, la cotisation du 3^e enfant et des suivants.

ENCORE PLUS DE CHOIX ?

Cure thermale, orthodontie, appareils auditifs...

Il existe plus de 30 autres formules.

Demandez votre devis personnalisé à votre conseiller.

POUR COMPLÉTER VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION LAISSEZ-VOUS GUIDER !

Je complète les informations qui me concernent :

- Mes coordonnées.
- Mon numéro de portable (je serai ainsi informé gratuitement par SMS dès réception de mon dossier).
- Ma situation de famille et professionnelle.

1

Je demande à adhérer et j'inscris les bénéficiaires de mon contrat :

- J'indique la date d'effet souhaitée de mon contrat.
- Je joins la copie d'attestation de Sécurité sociale de chaque assuré.

2

J'indique ma formule santé :

- Je coche les cases correspondant à l'option de remboursement choisie.
- Je choisis la périodicité de prélèvement de mes cotisations.
- Je date et signe ma demande d'adhésion.

3

Je remplis mon mandat de prélèvement :

- Je complète, je date et je signe le mandat de prélèvement.
- Je prépare mon relevé d'identité bancaire ou de Caisse d'Épargne (RIB ou RICE).

4

malakoff médéric DEMANDE D'ADHÉSION PEPS AFFINITÉ 2 OFFRE RÉSERVÉE⁽¹⁾

1 Je complète les informations qui me concernent

Mme M. Nom : Prénom :
 Nom de jeune fille : Date de naissance :
 Adresse : Code postal : Ville :
 Téléphone : Portable :
 E-mail :
 N° de Sécurité sociale :
 Ma situation de famille : Célibataire Concubin(e) Lié(e) par un PACS Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve)
 Ma situation professionnelle : Étudiant(e) Demandeur d'emploi Salarié(e) Retraité(e) Autres :
 Nom de votre (dernier) employeur : N° SIREN (voir dernier bulletin de paie) :
 Si je suis retraité(e) : date d'effet de ma retraite :

2 Mes bénéficiaires (compléter les informations)

OUI, je demande l'adhésion à PEPS Affinité 2 Date d'effet souhaitée : 01 / ... / 20...

pour moi-même seulement pour moi-même et pour les personnes désignées ci-dessous (conjoints et enfants) à charge de moins de 28 ans

Noms, Prénoms	Date de naissance	Numéro de Sécurité sociale
Conjoint		
1 ^{er} enfant		
2 ^e enfant		
3 ^e enfant		

3 Ma formule santé

Je choisis la formule : Dynamique 1 Modéré Dynamique 1 Modéré Dynamique 1 Modéré

Je choisis un prélèvement : Mensuel Trimestriel

4 Je complète (EN MAJUSCULE) mon mandat de prélèvement récurrent SEPA

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville : Pays :

IBAN (International Bank Account Number) : IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE BIC (Bank Identifier Code) :

ORGANISME CRÉANCIER : MALAKOFF MÉDÉRIC MUTUELLE - Ma complémentaire santé - 78288 Guyancourt cedex - France

RUM* : IDENTIFIANT RIB : FR 16 222 343 005

(1) Offre à validité permanente pour toute souscription d'un contrat de complémentaire santé PEPS Affinité 2. (2) Pour obtenir gratuitement une confirmation de réception de votre demande d'adhésion par SMS. (3) À compléter pour recevoir l'e-mail ci-dessus des informations et offres sur les produits et services de Malakoff Médéric ou de ses partenaires.

IMPORTANT

Une fois complétée et signée, glissez votre demande d'adhésion dans une enveloppe en y ajoutant :

- un RIB ou RICE (relevé d'identité bancaire ou de Caisse d'Épargne) pour vos cotisations et remboursements à venir,
- la photocopie de l'attestation Sécurité sociale de chaque assuré,
- un certificat de scolarité pour vos enfants de plus de 18 ans,
- une copie de votre dernière fiche de paie en tant que salarié du groupe afin de bénéficier de l'offre réservée⁽¹⁾

Déposez le dossier complet dans la boutique Malakoff Médéric la plus proche, ou envoyez-le sans mettre de timbre à : MALAKOFF MEDERIC ADV - Libre Réponse N° 10310 78 189 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Nous vous adresserons vos Conditions particulières.



malakoff médéric

SANTÉ • PRÉVOYANCE • RETRAITE